



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14	L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 18 juin 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 13 juin 2025.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 11	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS : 1	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12	

PRÉSENT(E)S (11):

GISÈLE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
CÉLINE DOUARIN
GAETAN DUBIEN
ALAIN FAUGERAS
STEPHANE HOUSSIER
NICOLAS MIALON
MARIE ANGE MERCIER
KARINA MONNET
DAMIEN ROSSEEL
JEAN-PAUL VIVIER

ABSENT:

JEAN-PAUL VIVIER
SEBASTIEN GRAVIER

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (1):

ROMAIN LEGRAND (REPRÉSENTÉ PAR STÉPHANE HOUSSIER)

Secrétaire de séance :

ROSSEEL DAMIEN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 10

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mai 2025 validé

1 - TARIFS CANTINE 2025 - 2026

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le Gourmet Fiolant propose 4,10€ actuellement.
Le prestataire nous a informé de 11 centimes d'augmentation soit 4,21€ le repas.
-2,10€ de frais de fonctionnement à reconduire pour 2025-2026
Soit 4,21€ pour les enfants d'Artonne
Soit 6,31€ pour les enfants extérieurs

Pour les adultes, le repas serait de 5,44€ soit 7,54€ avec les frais de fonctionnement
La question se pose pour envisager un changement de prestataire pour 2026 - 2027

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2 - CONVENTION PRESTATAIRE POUR REPAS CANTINE 2025 - 2026

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est donc proposé de signer la convention mentionnant 4,21€ par repas.

ADOpte A L'UNANIMITE

3 - DECISION MODIFICATIVE

Rapporteur : Gisèle BERNARD

La commune d'Artonne ayant été attributaire d'une DETR 2025 d'un montant de 146 120 euros, la décision modificative ci-dessous a pour but l'intégration de cette somme au budget communal.

Pour rappel une somme de 20.000 euros était déjà inscrite au budget principal dans l'attente de la décision d'attribution.

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Augmentation de crédit	011	615231	43 000			
Diminution de crédit	023		43 000			
			0			

SECTION D'INVESTISSEMENT						
	Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Augmentation de crédit	OP 105/23	231	25 000			
Augmentation de crédit	OP 61/23	231	18 000			
Augmentation de crédit	OP 110/23	231	40 000			
Augmentation de crédit				13	1311	126 000
Diminution de crédit				021		43 000
			83 000			83 000

ADOpte A L'UNANIMITE

4 – COMPLEMENT LIGNE DE TRESORERIE COURT TERME

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le chantier de la salle des fêtes s'appuie sur 205 000€ de subventions.

Les dépenses sont de 100 000€ en juillet et surement 100 000€ en aout.

Des travaux complémentaires comme la Rue neuve et Rue des Moriades pourront être réalisés grâce au 140 000 € de subvention en plus.

Une autorisation est sollicitée à M. Le Maire afin de signer un prêt à court terme supplémentaire de 140 000€.

ADOpte A L'UNANIMITE

5 – VENTE MAISON CHAMBONNET

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Une proposition de M Christian DELAUME de 20 000€ a été proposée à la commune (Une première proposition avait été formulée de 24000 € mais qui a été finalement annulée). M. DELAUME s'engage à faire des travaux rapidement de rénovation en vue d'une maison d'habitation.

Il est demandé d'accepter la vente de ce bien.

ADOpte A L'UNANIMITE

6 – MISE EN NON-VALEUR

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est proposé d'annuler des loyers très anciens de l'ordre 4 159,08€ car ils ne sont pas recouvrables.

ADOpte A L'UNANIMITE

7 – CONVENTION TERRITOIRE ENERGIE (RUE DU CLOS ET DES MORIADES)

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est proposé de signer une convention avec territoire d'Energie pour l'enfouissement rue des Moriades et du Clos :

- 38k€ enfouissement sur partie éclairage public. Dont 23k€ à régler par Artonne
- 17k€ de fouille pour Moriades dont 8500€ à notre charge
- 13 200€ TTC à régler par Artonne pour enfouissement des télécom

Soit 44 700€ à la charge de la commune

Il est proposé de conventionner avec Territoire d'Energie pour les 2 rues pour Télécom, éclairage public et basse tension

Une partie déjà prévue au budget et il est proposé de rajouter 18k€ pour arriver aux 44 700€

Une réunion publique de quartier a eu lieu à ce sujet.

ADOpte A L'UNANIMITE

8 – DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

- Afin de pouvoir verser la dotation à la Rosière 2025 une délibération nominative est nécessaire afin que la DGFIP puisse débloquer le paiement de 450€ pour Ambre LEGRAND

ADOpte A L'UNANIMITE

9 – QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER, Karina MONNET

- **Jeudi 26/06** : inauguration de la signalétique. Cette manifestation vise à faire connaître Artonne dans le domaine du tourisme du département.
- **Jeudi 03/07** : salle des fêtes : commission de sécurité. Pose du plafond semaine prochaine.
- **Mardi 08/07** : conseil communautaire à Artonne à la salle des fêtes à 18h
- **Mardi 12/07** soir : fanfare de l'extrême par l'association Canard Zébré sur la place de la Fontaine
- **Vendredi 08/08** : After Work à Artonne avec musique Electro sur la place de la fontaine 19h à 00h. Planche à manger et à boire.
- Tables et chaises de la salle polyvalente arrivent la 1ere semaine de Juillet.
- Transformateur : le projet de décoration est terminé. La face cachée a été finalisé par le CMJ.
- Prochains conseils surement le 09/07 puis 17/09, 15/10, 19/11 et 17/12 19h.

Le conseil est clos à 20h30